

Solde structurel des administrations publiques

Les charges et les recettes des administrations publiques sont très sensibles aux cycles de l'activité économique. Les recettes (en particulier fiscales) tendent à diminuer pendant les phases de récession, alors que les dépenses sont susceptibles d'augmenter en raison de la hausse du nombre de chômeurs, lesquels ont droit à l'aide sociale ou à des indemnités. Pendant les phases d'expansion, en revanche, les finances publiques se redressent du fait du gonflement des recettes fiscales et, en général, de la baisse du nombre d'allocataires sociaux. En raison de ces fluctuations des recettes et des dépenses, il est difficile, en l'absence de modifications discrétionnaires de la politique budgétaire, de savoir si celle-ci est expansionniste, neutre ou restrictive pendant une période donnée, et d'apprécier la viabilité du solde budgétaire à long terme.

Ces facteurs sont pris en considération dans le calcul du solde structurel des administrations publiques ; il consiste à soustraire des recettes et des dépenses les effets cycliques mentionnés plus haut, ainsi que les éléments ponctuels. La séparation entre les composantes structurelles et cycliques du solde donne une meilleure idée de la politique budgétaire à long terme.

Pour calculer le solde structurel, il faut estimer les composantes structurelles et cycliques du solde budgétaire et de la production (c'est-à-dire le PIB potentiel). En matière de comptes budgétaires, on établit une distinction entre les dépenses et les recettes structurelles, d'une part, et celles à caractère discrétionnaire, d'autre part. Pour calculer le PIB potentiel, on estime une tendance à long terme de la production, ce qui permet de distinguer production structurelle et cyclique.

Bien que les soldes budgétaires structurels se soient dégradés sous l'effet de la crise financière, les déficits structurels diminuaient en 2015 dans les pays de l'OCDE. À cette date, les pays membres affichaient en moyenne un solde structurel de -2,4 % du PIB potentiel, en progrès par rapport à -6,3 % en 2009 et à -3,2 % en 2007. Comparer 2009 et 2016 donne des résultats frappants : seules la Finlande et la Hongrie ont connu une aggravation entre ces deux dates, leur déficit structurel ressortant respectivement à 0,1 % et 3 % du PIB en 2016, alors que le solde structurel s'est redressé dans tous les autres pays de l'OCDE. En 2016, le Japon avait le déficit structurel le plus lourd (4,8 %), devant les États-Unis (4,3 %) et le Royaume-Uni (4,1 %). À l'inverse, la Grèce avait l'excédent structurel le plus important (6,1 %) – surtout du fait de la baisse du PIB potentiel – devant la Corée (2,5 %), le Luxembourg (1,6 %) et l'Estonie (1,5 %).

Il est plus facile de comprendre le solde structurel estimé en le rapprochant du solde budgétaire global et de la capacité nette/du besoin net de financement, car cela permet de mesurer la différence entre la viabilité à court et à long terme des finances publiques. De 2007 à 2015, même si le déficit structurel moyen des pays de l'OCDE est passé de 3,2 % à 2,4 % du PIB, alors que le déficit budgétaire observé augmentait de 1,8 % à 2,8 % du PIB, les deux niveaux ont convergé au fur à mesure que les économies s'approchaient, après la crise, de leurs niveaux de

production à long terme. Ainsi, l'Irlande accusait en 2009 un déficit de 13,8 % du PIB et un déficit structurel de 8,7 % du PIB potentiel ; en 2015, le déficit observé est tombé à 2 % du PIB et le déficit structurel à 1,2 %.

Comme les soldes budgétaires structurels influent davantage sur les fluctuations à long terme que sur les fluctuations à court terme, il est plus facile de les intégrer à d'autres projections macroéconomiques portant sur l'avenir proche. Selon les estimations de l'OCDE, l'assainissement budgétaire devrait s'interrompre, sachant que l'on prévoit dans la plupart des pays de l'OCDE une détérioration de la balance structurelle primaire de 2016 à 2018, qui atteindrait en moyenne -0,4 point de PIB. Pendant cette période, les plus fortes variations auraient lieu en Grèce (-2,7 p.p.), en Hongrie (-2,2 p.p.) et au Luxembourg (-2,1 p.p.).

Méthodologie et définitions

Les données sont tirées des Perspectives économiques de l'OCDE n° 101 (base de données). Le solde budgétaire structurel, ou solde sous-jacent, représente le solde budgétaire tel que défini dans le Système de comptabilité nationale (SCN), corrigé de deux facteurs : l'état du cycle économique (tel que mesuré par l'écart de production) et les opérations budgétaires ponctuelles. Le solde primaire est aussi ajusté de l'incidence des paiements d'intérêts au titre des engagements des administrations publiques (c'est-à-dire les paiements d'intérêts moins les revenus d'intérêts). L'écart de production mesure la différence entre le PIB réel et potentiel, ce dernier constituant une estimation du niveau de PIB qui serait atteint si l'économie fonctionnait à plein régime. Le PIB potentiel n'est pas directement observable, et les estimations sont sujettes à d'importantes marges d'erreur. Parmi les facteurs ponctuels, on peut citer les opérations budgétaires exceptionnelles et irrégulières ainsi que les écarts par rapport aux tendances en matière de transferts en capital nets.

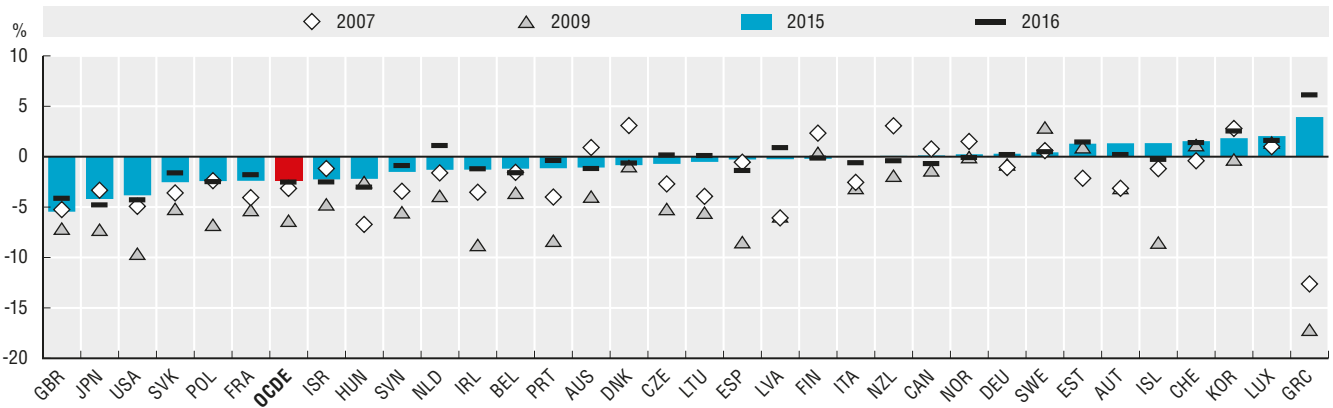
Pour en savoir plus

OCDE (2017), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2017 Numéro 1 : Version préliminaire*, Éditions OCDE, Paris, DOI : http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2017-1-fr.

Notes relatives aux graphiques

On ne dispose pas de données pour le Chili, le Mexique et la Turquie. Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

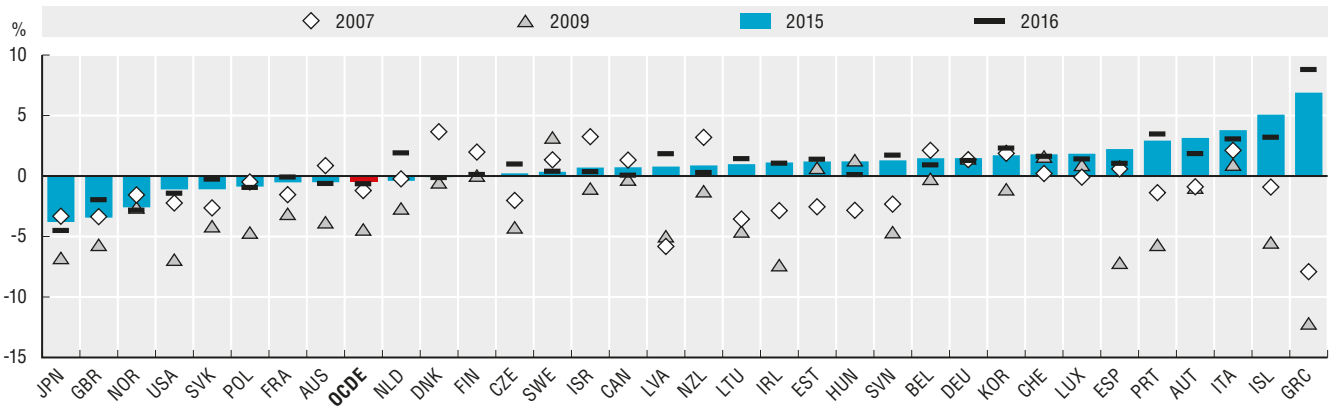
2.6. Solde structurel des administrations publiques en pourcentage du PIB potentiel (2007, 2009, 2015 et 2016)



Source : Perspectives économiques de l'OCDE n° 101, juin 2017.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537273>

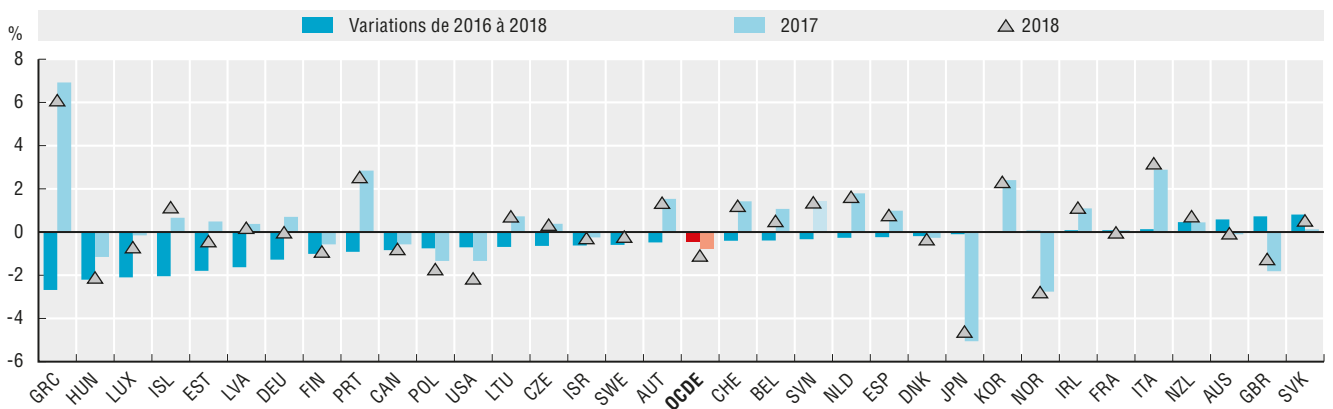
2.7. Solde primaire structurel prévu des administrations publiques en pourcentage du PIB potentiel (2007, 2009, 2015 et 2016)



Source : Perspectives économiques de l'OCDE n° 101, juin 2017.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537292>

2.8. Solde primaire structurel prévu des administrations publiques en pourcentage du PIB potentiel en 2017 et 2018, et variations depuis 2016



Source : Perspectives économiques de l'OCDE n° 101, juin 2017.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537311>



Extrait de :
Government at a Glance 2017

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Solde structurel des administrations publiques », dans *Government at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-10-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.